



Ordonnance de télécom CRTC 2010-402

Version PDF

Ottawa, le 22 juin 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes.
Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	33	le 25 août 2006
Bell Canada	7005	le 18 décembre 2006

Secrétaire général